

undefined - lundi 4 mars 2024

Actu locale | Vienne

VIENNE

Le centre des impôts et la trésorerie vont déménager dans un lieu unique

Clémence Lena



Le nouveau centre des finances publiques et le service de gestion comptable, rue Jean-Moulin. Photo Le DL /C.Le.

Après plusieurs mois de travaux, le centre des finances publiques et le service de gestion comptable de Vienne vont rejoindre le bâtiment entièrement rénové de la rue Jean-Moulin. La réouverture au public est prévue entre le 11 et le 13 mars.

À l'espace Saint-Germain à Vienne, il n'est pas un jour sans qu'un passant ne demande son chemin, à la recherche du centre des impôts ou du service de gestion comptable (trésorerie). Cette course d'orientation va enfin prendre fin, avec le regroupement, dans un lieu unique, des deux établissements d'ici le 13 mars. Après plusieurs mois de travaux, le bâtiment, situé 12 rue Jean-Moulin, dans le quartier de L'Isle, va en effet rouvrir ses portes et accueillir l'ensemble des services viennois de la Direction départementale des finances publiques de l'Isère.

• Quand aura lieu le transfert ?

Dès ce lundi 4 mars, le centre des finances publiques, situé pour l'heure au 47 avenue du Général-Leclerc, sera fermé au public, et ce jusqu'au vendredi 8 mars inclus, afin de procéder au déménagement. Ce sont une centaine de personnes qui vont rejoindre les nouveaux locaux. Dans la foulée, c'est le service de gestion comptable, situé à l'espace Saint-Germain (bâtiment Saxo), qui procédera à son déménagement. Il sera donc fermé au public les lundi 11 et mardi 12 mars. Le centre des finances publiques rouvrira rue Jean-Moulin le 11 mars, le service de gestion comptable le 13 mars.

• Que trouvera-t-on rue Jean-Moulin ?

Le nouveau bâtiment regroupe donc les deux entités, mais de quoi s'agit-il exactement ? Le centre des finances publiques comprend le service des impôts des particuliers pour les

renseignements sur les impôts des particuliers ou pour des questions relatives à l'obtention d'un délai de paiement ou à des poursuites ; le service départemental des impôts fonciers pour les questions relatives aux impôts fonciers/cadastre ; et le service de publicité foncière et enregistrement pour les questions relatives aux dons, assurances-vie, déclarations de succession ou renseignements hypothécaires. Le service de gestion comptable, lui, concerne le paiement des factures locales (eau, cantine, crèche, périscolaire...), amendes, impôts. Pour tous ces services, les usagers seront désormais accueillis au 12 rue Jean-Moulin, dans un hall commun, avant d'être orientés selon leurs besoins.

• Quels seront les horaires ?

Le nouveau centre fonctionnera aux horaires suivants, pour tous les services : les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8 h 30 à 12 h. Il sera fermé le vendredi. Les services resteront joignables par téléphone les après-midi aux numéros habituels.

• Quels travaux ont été effectués ?

Ce transfert est l'épilogue d'un [vaste chantier de rénovation des locaux](#) situés rue Jean-Moulin, lancé en avril 2022. Durant cette période, l'édifice, construit dans les années 1970, a été désamianté. L'isolation a été refaite, avec le changement des ouvrants et du système de ventilation, l'intérieur a été complètement réaménagé et particulièrement la zone d'accueil. L'objectif de ce projet était notamment de diviser par deux les consommations énergétiques de ce bâtiment.



